

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative aux modifications des PLU et du PLUi existants au sein du périmètre de la CAB.

Bergerac, Bosset, Cours-de-Pile, Creysse, Le Fleix, La Force, Fraisse, Gardonne, Ginestet, Lamonzie-Saint-Martin, Lembras, Lunas, Monfaucon, Mouleydier, Prignonrieux, Queyssac, Saint-Georges-Blancaneix, Saint-Géry, Saint-Pierre d'Eyraud et Saint-Sauveur

Par arrêté AG 2016-35 du 21 septembre 2016, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur la modification des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Bergerac, Cours-de-Pile, Creysse, Gardonne, Ginestet, Lamonzie-Saint-Martin, Lembras, Mouleydier, Queyssac, Saint-Sauveur de Bergerac et du PLUi de l'ex-Communauté de Communes « Dordogne-Eyraud-Lioire », dont l'objet commun est la modification du règlement des zones agricoles et naturelles, pour y permettre les extensions et annexes. D'autres ajustements réglementaires sont réalisés pour certaines communes (modification d'OAP à Prignonrieux, changement de zone 1AU en U à Bergerac...).

Le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Georges ESCLAFFER comme commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Patrick PAULIN comme suppléant.

L'enquête publique se déroulera du jeudi 13 octobre 2016 à 9h00 au lundi 14 novembre 2016 à 17h00, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Pendant cette période, le dossier d'enquête sera consultable dans les mairies concernées et à la CAB, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. L'intégralité des dossiers sera également téléchargeable sur le site internet de la CAB www.la-cab.fr, et sur les sites communaux pour leur procédure spécifique : www.bergerac.fr ; www.coursdepile.fr ; www.gardonne.fr ; www.lembras.a3w.fr ; www.laforce-dordogne.fr ; www.lefleix.fr ; www.monfaucon.fr ; www.ville-prignonrieux.fr ; www.stpierredeyraud.jimdo.com.

Le commissaire-enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, lors de ses permanences au siège de la CAB, Domaine de la Tour à Bergerac :

- **le jeudi 13 octobre 2016** de 9h00 à 12h00
- **le mardi 18 octobre 2016** de 14h00 à 17h00
- **le mercredi 26 octobre 2016** de 9h00 à 12h00
- **le vendredi 4 novembre 2016** de 14h00 à 17h00
- **le lundi 14 novembre 2016** de 14h00 à 17h00

Durant la période d'enquête publique, **le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans chaque mairie concernée par une procédure, et au siège de la CAB.** Les observations pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier à la CAB, Domaine de La Tour, CS 40012 - 24112 Bergerac Cedex ou par courriel à urbanisme@la-cab.fr.

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le commissaire-enquêteur, qui dispose d'un délai de 30 jours pour transmettre à la CAB son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront adressés à Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux ainsi qu'aux vingt mairies concernées. Ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la CAB et en mairies, et disponibles sur le site internet de la CAB.

A l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Communautaire de la CAB pourra approuver les modifications des PLU et du PLUi.

Le présent avis est affiché au siège de la CAB et dans les vingt mairies concernées quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Toute information relative à ces procédures ou à l'enquête publique peut être demandée auprès du service urbanisme-planification de la CAB par téléphone au 05 53 23 43 95 ou par courriel à urbanisme@la-cab.fr.